

Montreuil, le 16 janvier 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transparence des marchés agricoles européens : FranceAgriMer signe un accord de coopération avec ses homologues allemand et autrichien, BLE et Agrarmarkt Austria

À l'occasion de la semaine verte internationale à Berlin, FranceAgriMer représenté par son directeur général Éric Allain, a signé un accord de coopération avec l'office fédéral de l'agriculture et de l'alimentation allemand, le BLE (Bundesanstalt fûr Landwirtschaft und Ernährung) et son homologue autrichien (Agrarmarkt Austria).

Cet accord vise à renforcer l'échange d'informations économiques indépendantes et fiables entre les trois institutions pour une meilleure transparence des marchés agricoles de l'Union européenne.

Un échange de données indépendantes et fiables pour mieux suivre les marchés agricoles et aider les professionnels et les pouvoirs publics dans le pilotage des politiques de marché à l'échelle nationale et européenne

L'accord prévoit, dans un premier temps, l'échange régulier d'informations économiques dans les secteurs des céréales (fondamentaux sur les bilans de l'approvisionnement national), du lait (prix et volumes produits) et de la viande (prix et cotations).

D'autres secteurs agricoles pourront être investis par la suite. Les trois institutions publiques souhaitent à terme pouvoir communiquer conjointement sur l'ensemble des informations mises en commun, notamment celles transmises à la Commission européenne, au réseau AMIS (système d'information des marchés agricoles) ou à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les échanges économiques sont en croissance sur la plupart des marchés agricoles de l'Union européenne. Mettre en commun des données fiables et indépendantes sur les prix, les volumes et les coûts permettra d'assurer une meilleure transparence des marchés et d'éclairer les décideurs politiques et les acteurs économiques à l'échelle nationale et européenne.

« Je me réjouis de cette collaboration entre nos trois institutions, reconnues pour leur expérience dans la collecte, le traitement et la diffusion de données économiques agricoles et alimentaires. Cet accord permettra de renforcer le réseau européen d'échanges d'informations d'expériences concrètes et de bonnes pratiques, mais aussi d'idées sur les questions d'avenir pour nos filières agricoles et agro-alimentaires », a déclaré Éric Allain, directeur général de FranceAgriMer à l'occasion de la signature de l'accord.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Tél.: 01 73 30 34 05 Laurence Gibert-Mesnil

Virginie Nicolet Tél.: 01 73 30 22 54 laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr virginie.nicolet@franceagrimer.fr